NOTES GÉNÉRALES ET LÉGENDES :

LES NOTES GÉNÉRALES SUIVANTES S'APPLIQUENT À TYPE DE SÉRIES DE DESSINS. SE REPORTER À L'INDEX DES DESSINS SUR LA PRÉSENTE PAGE POUR RETROUVER LES DESSINS PERTINENTS AUXQUELS LES NOTES S'APPLIQUENT. LES PRÉSENTES NOTES GÉNÉRALES ET LES LÉGENDES SONT TYPIQUES ET NE S'APPLIQUENT PAS NÉCESSAIREMENT TOUTES AU PRÉSENT PROJET SPÉCIFIQUE.

LÉGENDE DU DESSIN, A210

- 124 / LAB — IDENTIFICATEUR DE PIÈCE — NUMÉRO DE PIÈCE / NOM DE PIÈCE
- 01 — IDENTIFICATEUR DE NOTE CLÉ DU DESSIN
- MUR EXISTANT À CONSERVER. AUCUNE DÉMOLITION À LA COMPOSITION DU MUR EXISTANT N'EST REQUISE. L'ENTREPRENEUR DOIT RÉPARER TOUT DOMMAGE CAUSÉ AU MUR EXISTANT DURANT LA DÉMOLITION.
- PORTE, BÂTI ET QUINCAILLERIE À CONSERVER.
- PA–01 — IDENTIFICATEUR D'ENSEMBLE DE CONSTRUCTION
- PT–M — RÉFÉRENCE AU FINI DU MATÉRIAU — NOUVEAU MATÉRIAU SE REPORTER À LA NOMENCLATURE DU FINI DES PIÈCES
- NOUVEAU MUR OU CLOISON
- 2400 / MT–01 — IDENTIFICATEUR DE HAUTEUR DU PLAFOND — HAUTEUR DU PLAFOND / MATÉRIAU DU PLAFOND
- 1 / 4 A102 2 / 3 — IDENTIFICATEUR D'ÉLÉVATION INTÉRIEURE — NUMÉRO DE L'ÉLÉVATION / NUMÉRO DU DESSIN
- AT–02 — CARREAU DE PLAFOND ACOUSTIQUE
- LC–01 — ARMOIRE DE LABORATOIRE
- EQ–01 — PETIT AGITATEUR, PAR LE MAÎTRE DE L'OUVRAGE
- EQ–02 — INCUBATEUR, PAR LE MAÎTRE DE L'OUVRAGE
- EQ–03 — RÉFRIGÉRATEUR, PAR LE MAÎTRE DE L'OUVRAGE
- EQ–04 — AGITATEUR AU SOL, PAR LE MAÎTRE DE L'OUVRAGE
- EQ–05 — ARMOIRE DE BIOSÉCURITÉ, PAR LE MAÎTRE DE L'OUVRAGE
- EQ–06 — HOTTE POUR GAZ, AVEC ARMOIRE POUR ACIDE, PAR LE MAÎTRE DE L'OUVRAGE
- CB–01 — PLINTHE À GORGE SOUPLE
- RS–01 — NOUVEAU REVÊTEMENT DE SOL SOUPLE
- PT–03 — TYPE DE FINI PEINT. SE REPORTER AU DEVIS.
- NOUVEAU SYSTÈME DE QUADRILLÉ DE PLAFOND SUSPENDU À CARREAUX ACOUSTIQUES
- LUMINAIRE FLUORESCENT ENCASTRÉ. SE REPORTER AUX DESSINS D'ÉLECTRICITÉ.
- FD — AVALOIR AU SOL
- GRILLE DE RETOUR D'AIR. SE REPORTER À LA MÉCANIQUE.
- DIFFUSEUR D'AIR. SE REPORTER À LA MÉCANIQUE.

LES SYMBOLES DE LA LÉGENDE SONT TYPIQUES ET NE S'APPLIQUENT PAS NÉCESSAIREMENT TOUS AU PRÉSENT PROJET SPÉCIFIQUE.

NOTES DU DESSIN, A210

1. PORTE ET BÂTI EXISTANTS À CONSERVER. PEINTURER LA PORTE ET LE BÂTI DES DEUX CÔTÉS POUR QU'ILS S'ASSORTISSENT AUX EXISTANTS.
2. PANNEAU ÉLECTRIQUE EXISTANT À CONSERVER. SE REPORTER À L'ÉLECTRICITÉ.
3. NOUVELLE DOUCHE DE SÉCURITÉ. SE REPORTER À LA MÉCANIQUE
4. RÉSERVÉ.
5. NOUVEL ÉVIER DE LABORATOIRE INTÉGRÉ AU PLAN DE TRAVAIL. SE REPORTER À LA MÉCANIQUE POUR LES RACCORDEMENTS DE PLOMBERIE ET LES ROBINETS.
6. PLAN DE TRAVAIL EN STRATIFIÉ DE MATIÈRE PLASTIQUE MASSIF (PL-01).
7. CONDUIT D'AIR D'ALIMENTATION TRAVERSANT UN CARREAU DE PLAFOND. SE REPORTER À LA MÉCANIQUE.
8. RAYONNAGE EN STRATIFIÉ DE MATIÈRE PLASTIQUE MASSIF SUR SUPPORT EN ACIER INOXYDABLE À 660 D'ENTRAXE. (PL-01) UN DE 1200 DE LONGUEUR ET UN DE 600 DE LONGUEUR.
9. PRÉPARER LA SURFACE DU PLANCHER EXISTANT PAR GRENAILLAGE POUR RECEVOIR LE NOUVEAU REVÊTEMENT DE SOL. SE REPORTER AU FABRICANT DU REVÊTEMENT DE SOL POUR LES RECOMMANDATIONS SUR LA PRÉPARATION DU PLANCHER.
10. ENLEVER DES PORTIONS DES PLAQUES DE PLÂTRES SUR LES MONTANTS MÉTALLIQUES EXISTANTS POUR PERMETTRE LES TRAVAUX DE MÉCANIQUE ET D'ÉLECTRICITÉ, AINSI QUE LA POSE DE CONTREPLAQUÉ.
11. SORTIE ÉLECTRIQUE MONTÉE SUR LE PLAN DE TRAVAIL. SE REPORTER À L'ÉLECTRICITÉ.
12. SUPPORTS DE PATTES PAR LE FOURNISSEUR DU SYSTÈME DE LABORATOIRE.
13. TABLEAU PERFORÉ EN EPOXY EP-02.
14. MEMBRANE DE TOITURE EXISTANTE EN BITUME MODIFIÉ.
15. ISOLANT DE TOITURE EXISTANT.
16. FAIRE CHEVAUCHER LE SOLIN DE BASE ET LE SOLIN-MEMBRANE DE COURONNEMENT SUR LA MEMBRANE DE TOITURE EXISTANTE. ACHEMINER LA MEMBRANE DE TOITURE SUR LE NOUVEAU MURET DE TOITURE ET LE TERMINER PAR-DESSUS LA RIVE DU MURET.
17. CONSTRUCTION DU NOUVEAU MURET EN TOITURE
    - CONTREPLAQUÉ TRAITÉ SOUS PRESSION DE 16mm
    - MONTANTS EN BOIS DE 38 X 140 À 400 D'ENTRAXE
    - 140 D'ISOLANT EN LAINE MINÉRALE
    - CONTREPLAQUÉ TRAITÉ SOUS PRESSION DE 16mm
18. PARE-VAPEUR EXISTANT
19. PLATELAGE DE TOITURE EXISTANT
20. PLATELAGE MÉTALLIQUE EXISTANT
21. PRODUIT D'ÉTANCHÉITÉ CONTINU SUR TIGE EN MOUSSE
22. RACCORDER LE PARE-VAPEUR DANS LE PARE-VAPEUR EXISTANT. BOUCLER LE PARE-VAPEUR ET LE SCELLER AU CONDUIT D'AIR.
23. REMPLIR LE VIDE AVEC UN MATELAS ISOLANT EN LA LAINE MINÉRALE.
24. FIXER DU CONTREPLAQUÉ TRAITÉ SOUS PRESSION DE 16mm X 300 DE LONGUEUR AU PLATELAGE MÉTALLIQUE EXISTANT.
25. CORNIÈRES EN ACIER DE 100 X 100 X 6 AUTOUR DE L'OUVERTURE DU CONDUIT D'AIR
26. FIXER DES PIÈCES DE BLOCAGE EN BOIS INCLINÉES AU MURET DU CONDUIT D'AIR. LA PENTE DES PIÈCES DE BLOCAGE DOIT S'ÉLOIGNER DU CONDUIT D'AIR
27. FIXER UN SOLIN MÉTALLIQUE PRÉFINI AU CONDUIT D'AIR ET LE TERMINER DANS LA BARRE DE PRESSION. TERMINER LE SOLIN MÉTALLIQUE AU MURET EN BOIS DANS UN REBORD D'ÉGOUTTEMENT.
28. CHEVAUCHER, PELER ET COLLER LA MEMBRANE AU MURET DU CONDUIT D'AIR ET AU CONDUIT D'AIR EN TOITURE, AVEC BOUCLE.
29. FIXER LA BARRE DE PRESSION PRÉFINIE AU CONDUIT D'AIR EN TOITURE. FOURNIR UN PRODUIT D'ÉTANCHÉITÉ CONTINU SUR LE DESSUS. FIXER LA BARRE À TRAVERS LE SOLIN MÉTALLIQUE ET LA MEMBRANE.
30. CALORIFUGE POUR CONDUIT D'AIR. LE CALORIFUGE DOIT CHEVAUCHER LE DESSUS DU SOLIN MÉTALLIQUE.
31. L'AIRE HACHURÉE DÉMONTRE DES RÉPARATIONS À LA TOITURE EN BITUME MODIFIÉ.
32. ENVELOPPE DE HOTTE POUR GAZ. SE REPORTER À LA MÉCANIQUE.
33. ENLEVER LA DALLE AU SOL EXISTANTE POUR LES TRAVAUX D'ÉLECTRICITÉ SUR L'ILOT. RÉINSTALLER LE BÉTON UNE FOIS LES TRAVAUX TERMINÉS.
34. LECTEUR DE CARTE POUR LA PORTE EXISTANTE. SE REPORTER À L'ÉLECTRICITÉ.
35. RÉSERVOIR INTERCEPTEUR MONTÉ AU SOL. SE REPORTER À LA MÉCANIQUE.
36. ENLEVER UNE PORTION DU PLAFOND EN PLAQUE DE PLÂTRE POUR ACCOMMODER LES OUVRAGES MÉCANIQUES ET ÉLECTRIQUES, PUIS RAPÉCER ET REMETTRE EN ÉTAT.
37. PANNEAU DE FERMETURE DU MOBILIER DE LABORATOIRE AU-DELÀ
38. ENLEVER UNE PORTION DES PLAQUES DE PLÂTRE DU MUR POUR L'INSTALLATION DU LECTEUR DE CARTE. RAPÉCER ET RÉPARER LE MUR. PEINTURER D'UN COIN À L'AUTRE.
39. MEMBRANE DE TOITURE EXISTANTE, À CONSERVER.
40. DOSSERETS ARRIÈRE ET LATÉRAL ANTI-ÉCLABOUSSURES EN STRATIFIÉ DE MATIÈRE PLASTIQUE MASSIF.
41. PANNEAU DE SERVICE POUR L'ÉLECTRICITÉ.
42. PANNEAU LATÉRAL DE L'ARMOIRE.

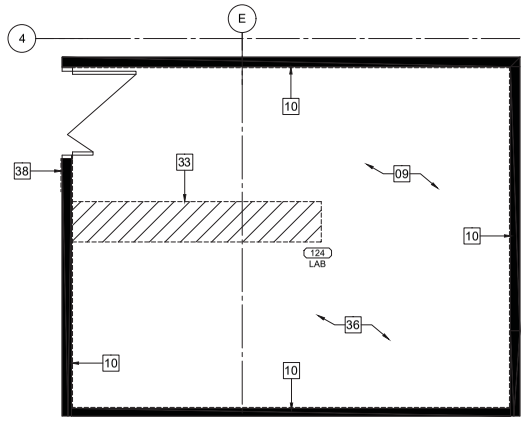

1 A210 1:50 DÉMOLITION – PLAN D'ÉTAGE

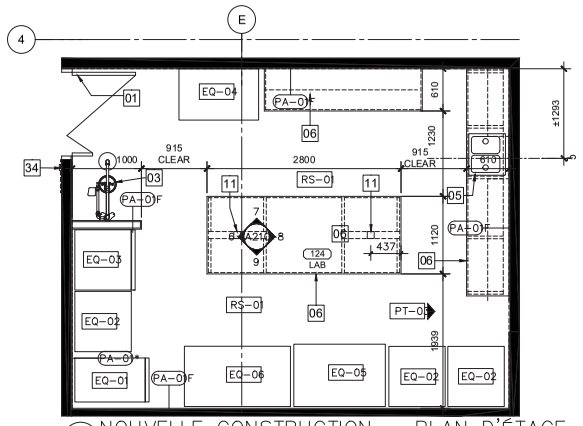

2 A210 1:50 NOUVELLE CONSTRUCTION – PLAN D'ÉTAGE

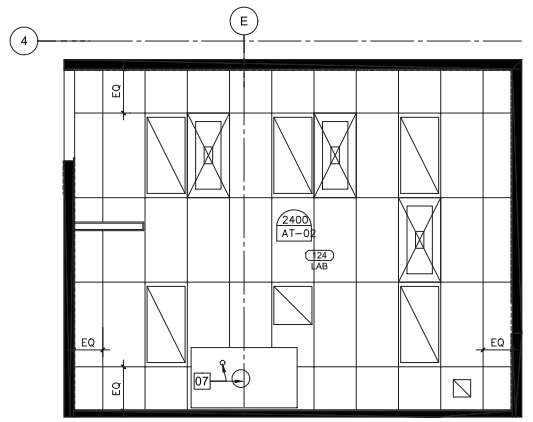

3 A210 1:50 NOUVELLE CONSTRUCTION – PLAN DE PLAFOND

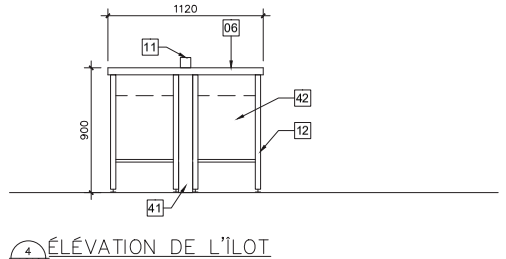

4 A210 1:25 ÉLÉVATION DE L'ILOT

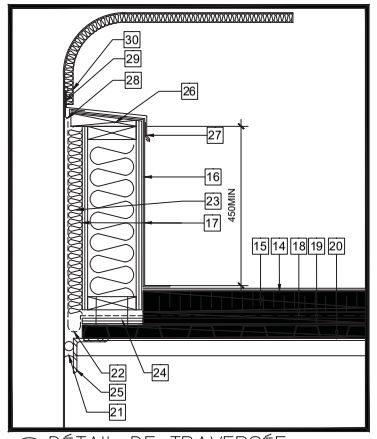

5 A210 1:10 DÉTAIL DE TRAVERSÉE

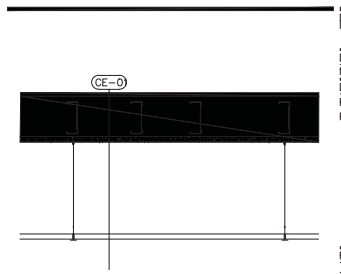

ENSEMBLE DE PLAFOND – CE–01

DEGRÉ DE RÉSISTANCE AU FEU :	S.O.
VALEUR R :	S.O.
NUMÉRO DE CONCEPTION ULC :	S.O.
DEGRÉ CTS :	S.O.

DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE :
PLAFOND EXISTANT EN PLAQUES DE PLÂTRE
PLAFOND À PROFILÉ EN T : SE REPORTER AU DEVIS AT–02 ET AU PLAN DE PLAFOND RÉFLÉCHI POUR L'EMPLACEMENT.

REMARQUES :
.

ENSEMBLE DE CLOISON PA–01

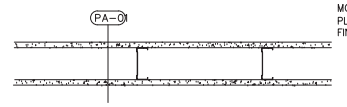

DEGRÉ DE RÉSISTANCE AU FEU :	S.O.
VALEUR R :	S.O.
NUMÉRO DE CONCEPTION ULC :	S.O.
DEGRÉ CTS :	S.O.

DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE :
FINITION SELON LA NOMENCLATURE DE FINITION
PLAQUES DE PLÂTRE DE 16mm (GB–01)
MONTANTS MÉTALLIQUES DE 92mm À 600mm D'ENTRAXE
PLAQUES DE PLÂTRE DE 16mm (GB–01)
FINITION SELON LA NOMENCLATURE DE FINITION

REMARQUES :
LA CLOISON DOIT ÊTRE PLEINE HAUTEUR.
PEINTURER TOUS LES NOUVEAUX PANNEAUX.
F=HAUTEUR TOTALE DE LA CLOISON
* AJOUTER DU CONTREPLAQUÉ SUR LES MONTANTS EXISTANTS.

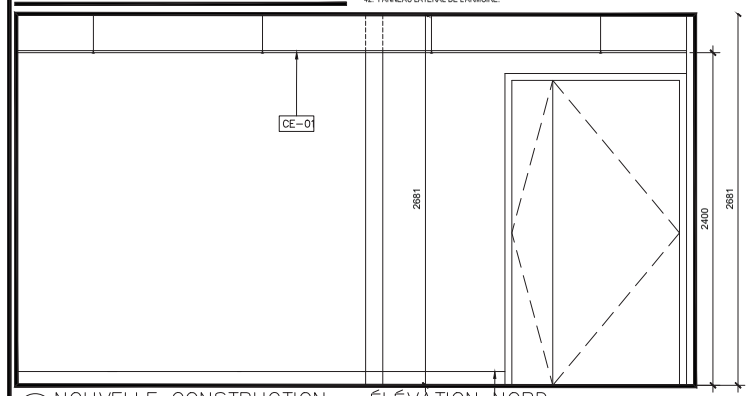

6 A210 1:25 NOUVELLE CONSTRUCTION – ÉLÉVATION NORD

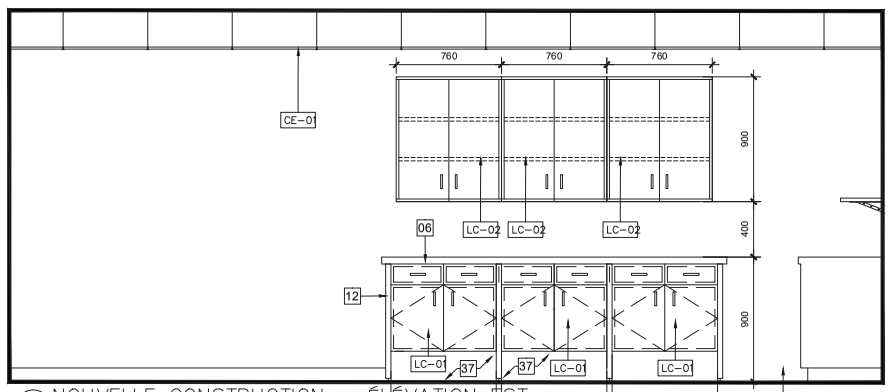

7 A210 1:25 NOUVELLE CONSTRUCTION – ÉLÉVATION EST

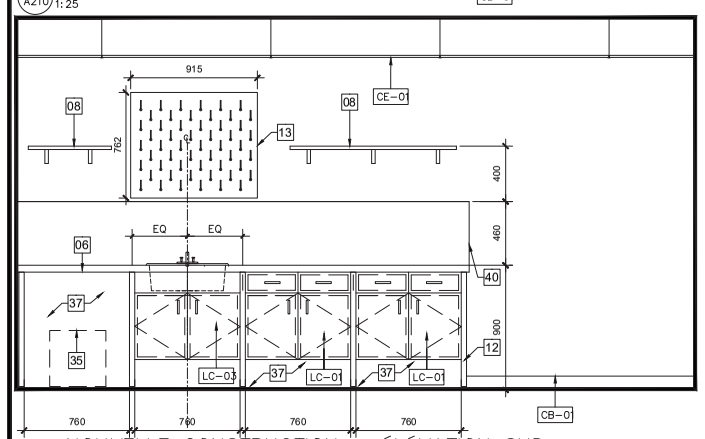

8 A210 1:25 NOUVELLE CONSTRUCTION – ÉLÉVATION SUD

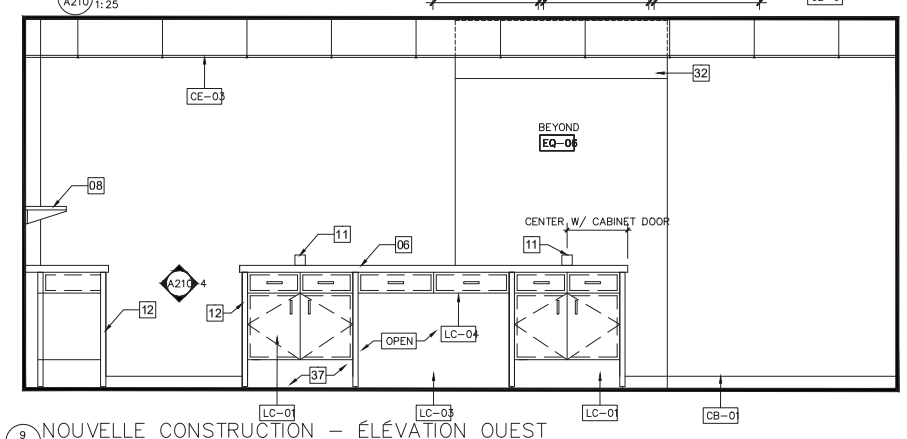

9 A210 1:25 NOUVELLE CONSTRUCTION – ÉLÉVATION OUEST

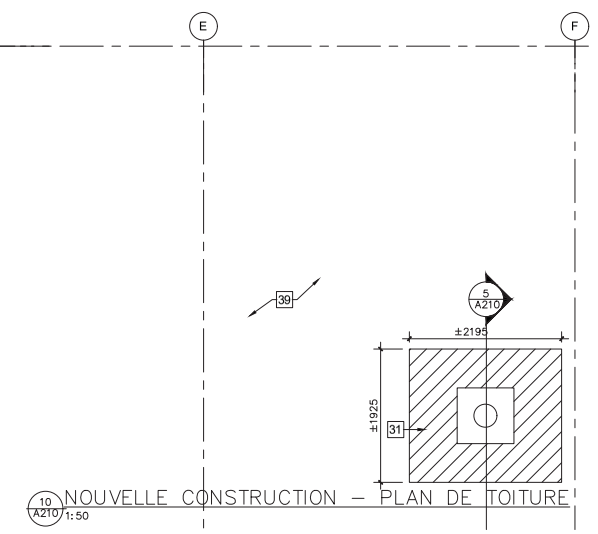

10 A210 1:50 NOUVELLE CONSTRUCTION – PLAN DE TOITURE

Environment Canada
Environnement Canada

Real Property Management Division Technical Services
Division Gestion des biens immobilier Services Techniques

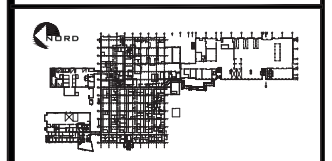

PLAN CLÉ DU BÂTIMENT

LÉGENDE

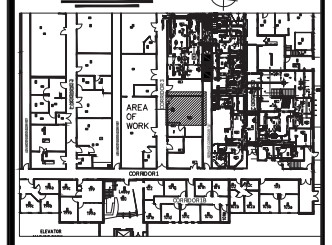

REV	Description	Date
01	ÉMIS POUR SOUMISSION	02-June-2017

A detail no. no. du detail
B location drawing no. sur dessin no.
C drawing no. dessin no.

project / projet

RÉFECTION DU LABO 124

ENVIRONNEMENT CANADA
335 chemin River
Ottawa (ON) K1V 1C7

drawing / dessin

NOUVELLE CONSTRUCTION
PLAN D'ÉTAGE
PLAN DE PLAFOND RÉFLÉCHI

Designed By	D.RANCIER	Conçu par
Date	04.10.17	(yyyy/mm/dd)
Drawn By	K.L./S.T.	Dessiné par
Date	04/10/17	(yyyy/mm/dd)
Reviewed By	D. RANCIER	Examiné par
Date	2016/10/19	(yyyy/mm/dd)
Approved By	D.RANCIER	Approuvé par
Date		(yyyy/mm/dd)
Tender		Soumission
Project Manager		Administrateur de projets
EC PMDI Proj no.	RR-222	Consultant Proj no.
Drawing no.	A210	No. du dessin

PWGSC A1 (841x594)

0 10 20mm 40 60 80 100 120 140 160 180 200mm
C